



Infolettre du mois d'août 2024

Classement du WWF: comparatif de la politique énergétique des cantons



Madame, Monsieur,

Avec une part de 40% de l'énergie consommée et près d'un quart des gaz à effet de serre émis par la Suisse, le secteur du bâtiment joue un rôle central dans la transition énergétique et la lutte contre les changements climatiques. Ce levier décisif relève de la compétence des cantons. Sans eux, la Suisse ne pourra pas atteindre ses objectifs climatiques. Mais où en sont les 26 cantons dans leur politique énergétique et climatique?

En collaboration avec le bureau de conseil EBP et avec le soutien financier de la *Fondation Mercator Suisse*, le WWF a minutieusement analysé et comparé les efforts déployés par les cantons pour réglementer le secteur du bâtiment afin de réduire son impact sur le climat. Vous trouverez ici un récapitulatif des résultats les plus importants du **classement des cantons 2024**:

- Le canton le plus soucieux du climat de Suisse est à nouveau Bâle-Ville, suivi de Neuchâtel et d'Uri. La lanterne rouge du classement est Appenzell Rhodes-Intérieures.
- Dans l'ensemble, de grands progrès ont pu être réalisés par rapport au *classement 2019*. Malgré ces progrès, aucun canton ne suit une politique climatique et énergétique compatible avec la limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C.
- Il s'est passé beaucoup de choses, en particulier en ce qui concerne le remplacement des anciens chauffages par des solutions plus respectueuses du climat. Mais il reste encore énormément à faire dans le domaine de la rénovation des bâtiments et du passage à la mobilité électrique.
- Il faut souvent plusieurs années pour que les mesures mises en place produisent leurs effets. La révision actuelle des modèles de prescriptions dans le domaine de l'énergie devrait donc être aussi efficace que possible et les propositions devraient être mises en œuvre par les cantons dans les meilleurs délais.

Améliorations dans tous les cantons et champs d'action

Depuis le classement de 2019, on observe des améliorations dans tous les cantons. Les plus grands changements ont été enregistrés dans les cantons de Neuchâtel, Schaffhouse, Uri, Valais et Zurich. La meilleure note générale revient, comme en 2019 déjà, au canton de Bâle-Ville, suivi de Neuchâtel, Uri, Lucerne et Thurgovie. Les cantons d'Argovie, de Nidwald et d'Appenzell Rhodes-Intérieures forment la queue du classement.

En fin de compte, des progrès ont été réalisés dans tous les champs d'activité analysés. Ainsi, des prescriptions efficaces concernant l'utilisation de chaleur renouvelable lors du remplacement de chauffages sont désormais courantes et déploient un effet considérable. Malgré cela, aucun canton n'a encore mis en œuvre de prescription compatible avec l'Accord de Paris.

De nombreux cantons ont amélioré les conditions générales concernant les installations photovoltaïques, mais aucun n'a encore prévu d'obligation d'exploiter toute la surface adaptée, pas même sur les nouveaux bâtiments.

Un effet fortement différé

Les cantons ont sous la main toute une série d'instruments pour rendre le secteur du bâtiment plus respectueux du climat. Ils peuvent par exemple édicter de nouvelles règles relatives à l'efficacité énergétique, aux chauffages, aux installations photovoltaïques ou aux bornes de recharges privées pour l'électromobilité. Pour cette raison, les directeurs cantonaux de l'énergie des cantons ont élaboré, en 2014, un recueil de recommandations destinées à être intégrées aux lois cantonales: le modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC 2014).

Le classement des cantons 2024 montre très clairement que les mesures qui ont été mises en œuvre prennent beaucoup de temps avant de déployer un effet pertinent dans le parc de bâtiments existant. Les cantons ont en effet longtemps différé l'application des recommandations du MoPEC 2014.

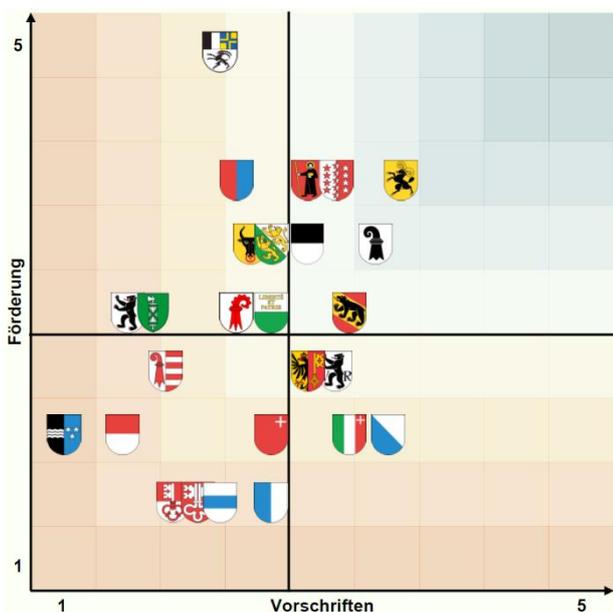
La Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK) adoptera encore en août de nouvelles lignes directrices et prévoit d'autres mises à jour en 2025. Le WWF propose que celles-ci soient adoptées au niveau cantonal dans un délai de deux ans et que le plus grand nombre de cantons possible crée des conditions-cadres plus

étendues encore. Après quelques années, les recommandations de l'EnDK devraient par ailleurs devenir la norme minimale au niveau national afin de rendre le parc de bâtiments plus respectueux du climat. Ce n'est qu'ainsi que l'objectif de zéro émission nette pourra être réalisé à temps, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris.

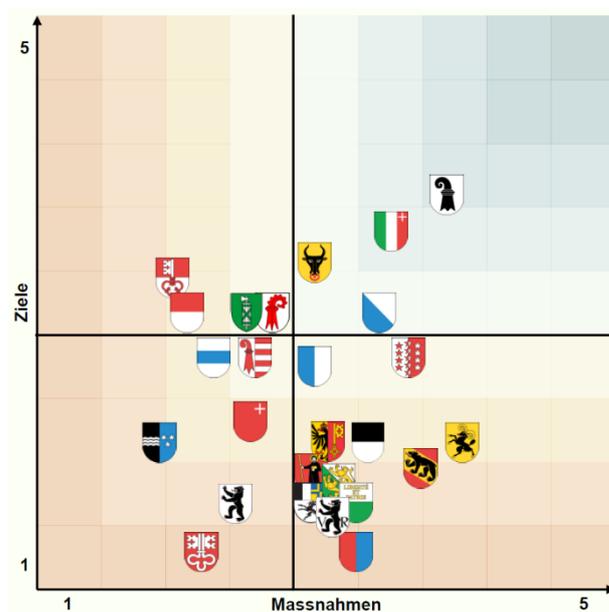
Cinq champs d'action sous la loupe

Pour évaluer la politique énergétique et climatique des cantons, le rapport a identifié un objectif général et cinq champs d'action relevant de la compétence des cantons:

- **L'objectif zéro net cantonal:** pour des raisons éthiques, les pays industrialisés doivent réaliser l'objectif zéro émission nette avant les pays du Grand Sud. Pour que la politique climatique de la Suisse soit compatible avec l'Accord de Paris, cela signifie que notre pays doit y parvenir en 2037.
- 1. **Bâtiments efficaces:** l'énergie qui est économisée n'a pas besoin d'être produite et les bâtiments efficaces sur le plan énergétique permettent par exemple d'utiliser des pompes à chaleur.
- 2. **Chaleur renouvelable:** en 2022, 57% de tous les bâtiments d'habitation étaient chauffés avec de l'énergie fossile. Sur ce nombre, la part des chauffages électriques, inefficaces était encore de 8%.
- 3. **Electricité renouvelable:** le potentiel de développement des énergies renouvelables sur les bâtiments est encore énorme, en particulier dans le domaine photovoltaïque.
- 4. **Electromobilité:** le trafic émet plus d'un tiers de toutes les émissions de gaz à effet de serre de la Suisse. Seulement 3% à 4% des voitures sont équipées de batteries électriques.
- 5. **Rôle de modèle des cantons:** en adoptant des mesures particulièrement ambitieuses concernant les bâtiments de l'administration publique, les cantons peuvent émettre un signal. Une responsabilité qu'ils assument aussi fréquemment.



Certains cantons misent plutôt sur des prescriptions, d'autres optent pour des mesures d'incitation et d'encouragement.



Seul un petit nombre de cantons ne s'est pas doté de bons objectifs ni de mesures en ce sens.

Objectifs

Le classement des cantons du WWF vise en particulier les objectifs suivants:

- évaluer la mise en œuvre du MoPEC 2014 par les cantons,
- montrer quels progrès ont été réalisés par quels cantons et dans quels domaines et où il est le plus nécessaire d'agir,
- mettre en lumière les lacunes dans une politique compatible avec l'Accord de Paris sur le climat.
- Présenter des options d'action pour les cantons

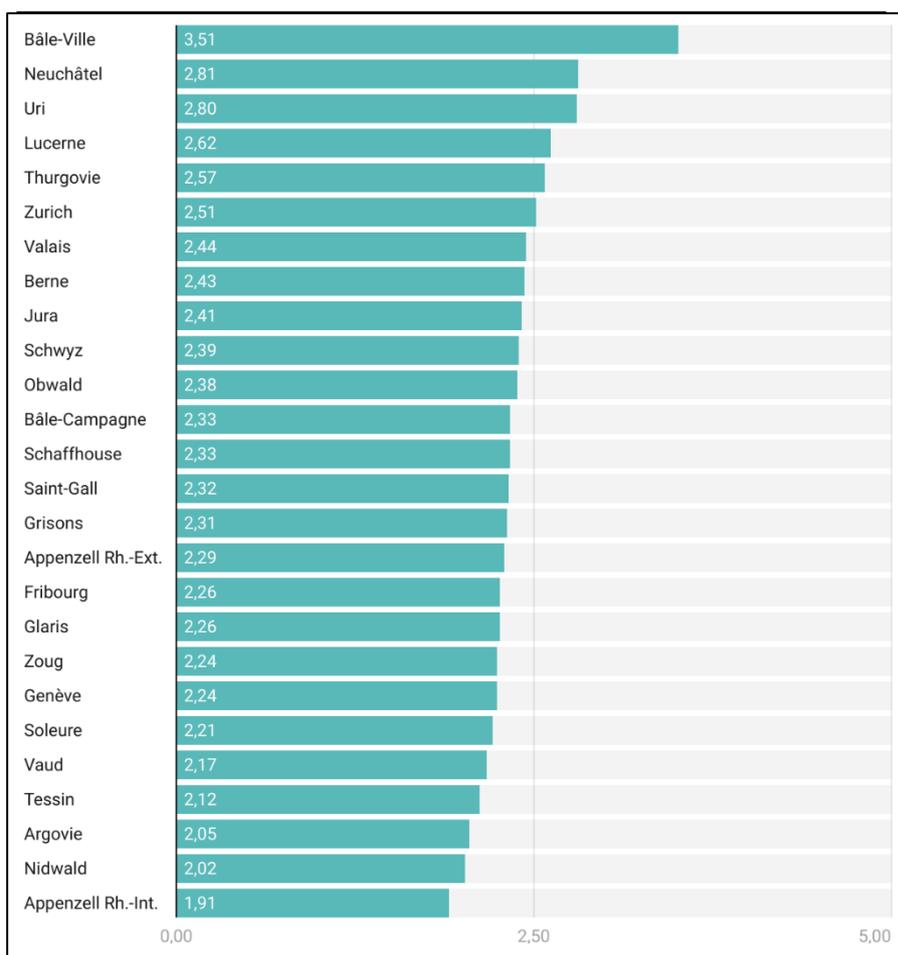
Méthodologie: indicateurs et évaluation

Des indicateurs ont été définis pour chaque champ d'action afin de mesurer les progrès des cantons. Ces indicateurs ont été choisis sur la base des critères suivants: efficacité et pertinence, disponibilité et évaluabilité des données, possibilité d'influence des cantons et intelligibilité. La sélection a permis de dégager 26 indicateurs, qui ont été répartis en trois catégories:

- les indicateurs cibles reflètent les ambitions d'un canton telles qu'elles ont été ancrées dans la législation
- les indicateurs de mesures révèlent l'état de mise en œuvre des mesures politiques les plus pertinentes
- les indicateurs d'efficacité montrent les développements réels dans les secteurs de l'énergie et des bâtiments

Pour chaque canton, chacun des 26 indicateurs a été évalué sur une échelle de 1 à 5. L'agrégation de ces notes donne celles des champs d'action, qui permettent une évaluation globale de la politique énergétique et climatique du canton.

Vous trouverez une description détaillée de tous les indicateurs ainsi que les résultats de ces derniers dans le **rapport** ou sur le **site Internet**.



Leandro De Angelis
Expert en énergie au WWF Suisse

Avec la présente infolettre, le WWF Suisse informe les décideuses et décideurs ainsi les expertes et experts en Suisse sur sa position concernant les défis en matière de politique énergétique et climatique et sur ses propositions pour l'avenir énergétique et la décarbonisation. N'hésitez pas à transmettre ce courriel aux personnes que son contenu pourrait intéresser. Vous trouverez les anciennes infolettres [ici](#). Pour vous inscrire ou vous désinscrire, veuillez écrire à: ClimateEnergy@wwf.ch

WWF Suisse

Hohlstrasse 110
Case postale
8010 Zurich

Tél.: +41 (0) 44 297 21 21
wwf.ch/contact

Dons:
wwf.ch/dons



Unser Ziel

Gemeinsam schützen wir die Umwelt und gestalten eine lebenswerte Zukunft für nachkommende Generationen.